



Le Ronssoyen

Bulletin de Février 2012

Le Canal à grand gabarit : un atout pour l'avenir du Pays Santerre Haute-Somme



Depuis quelques mois est évoqué le fameux « *Canal Seine Nord Europe* », Canal à grand gabarit, un projet fluvial majeur à l'échelle européenne.

Un groupe de travail (*composé de représentants des Communautés de Communes, des élus - votre Maire, Michel BRAY – ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, l'Office de Tourisme de la Haute-Somme et le Conseil de Développement*) s'est constitué pour mener une réflexion sur ce projet.

En effet, le dit canal s'avèrerait être un atout pour la région en termes d'emploi et de développement.

Les acteurs du territoire ont donc élaboré un **Livre blanc** dressant l'inventaire des forces et ressources en présence.

Le Canal Seine Nord Europe devrait mesurer 106 km. Sa construction, qui débuterait en 2014 et devrait durer 4 ans, nécessitera de la main d'œuvre.

Il est certain que les personnes recrutées ne seront pas toutes issues de l'Est de la Somme. Quoiqu'il en soit, les élus du pays Santerre Haute-Somme entendent participer au « *guichet unique* » destiné à ces emplois pour favoriser le plus possible ses habitants.

Un centre de formation serait ouvert, pour lequel les villes de Péronne, Ham et Proyart sont pressenties.

4 500 emplois pourraient être créés (*conducteurs d'engins, métiers liés au terrassement, au creusement et à l'étanchéité*), sans compter les besoins en matériel, en équipements, en transports, la formation, l'hébergement et les loisirs de ces ouvriers, soit des emplois supplémentaires.

Quatre plateformes multimodales, dont deux dans le Pays Santerre Haute-Somme, serviront au débarquement et chargement des marchandises transportées par voie fluviale, en lien avec la route et le rail. Cette fois, des emplois en logistique, en industrie et en agro-industrie.

Le Canal permettrait également le développement du tourisme en Haute-Somme, avec notamment l'ouverture de la **Maison du Canal**, lieu d'accueil et d'information, et la création d'une base nautique (offrant de nouvelles offres telles que des croisières, des activités nautiques et de loisirs).

Les élus de votre région entendent bien vous faire profiter de cet essor économique et touristique.

Au fur et à mesure des infos en notre possession, nous vous en ferons part.

Notre Député au Ronssoy

Le **Judi 8 Mars 2012, à 18h30 à la Mairie, nous recevrons Stéphane Demilly.**

Notre Député, qui est également Président du Groupe d'Etudes sur les Biocarburants, Membre de l'Assemblée Parlementaire de l'OSCE et de la Francophonie, et Vice-Président de la Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, vous invite à venir le rencontrer.

Il nous parlera de son travail mais sera aussi à votre disposition pour évoquer tout sujet que vous aborderez.

Poubelles vertes



Le ramassage des poubelles vertes (*déchets de cuisine et de jardin*) reprend à **partir du Vendredi 16 Mars 2012.**



Prix Max Cottrelle

Comme chaque année, nous accueillons le **Prix Max Cottrelle**, organisée par le Vélo Club Santerre et Vermandois. Cette course aura lieu le **Dimanche 18 Mars 2012. Le départ se fera à 14h30 devant le C.C.A.S. Rue de la Libération.**

Bien entendu, nous demanderons aux riverains des Rues de la Libération, Charles de Gaulle, Place Clémenceau, Eugène Leconte, Marcel Léger et Route de Sainte-Emilie de bien vouloir libérer la chaussée pour 13h00. Ceci pour prévenir des accidents. Il est également rappelé de ne pas jeter de verre sur la chaussée, cause de crevaisons et facteur de danger pour tous. Merci de faire preuve de civisme !

L'an dernier, 160 coureurs y avaient participé. Vous pourrez une nouvelle fois assister à deux courses : une course départementale et une course régionale.



Photo d'archive

Cette course est l'occasion d'honorer **Monsieur Max Cottrelle**, élu Conseiller Municipal en 1965, Adjoint au Maire en Mars 1971, et plus tard Maire. Il décéda dans l'exercice de ses fonctions le 21 Mai 1975.

Ses biens furent légués à la Commune de Le Ronssoy, qui n'a pas oublié.

Contrats aidés

Nous avons actuellement deux jeunes en Contrat Unique d'Insertion (C.U.I.).

Pour être bénéficiaire de tels contrats, il faut remplir certains critères. Pour le contrat de *Mademoiselle MORIAUX Cindy*, embauchée pour une durée de 6 mois le 1^{er} Février, nous bénéficions d'une prise en charge par l'Etat de 70 %. Pour ce qui est de *Monsieur JACQUET Anthony*, embauché le 1^{er} Mars pour 6 mois, étant donnée sa reconnaissance de travailleur handicapé, la prise en charge par l'Etat est de 90 %. A noter qu'ils habitent tous deux Le Ronssoy.